

COMMUNE de JANVILLE-EN-BEAUCE

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

du 08 JANVIER 2025

COMPTE RENDU

Le conseil municipal s'est réuni le 08 janvier 2025 à 20 h 30, sous la présidence de M. Stéphane MAGUET, maire.

Etaient présents :

Mmes et MM. WINGLER Clément, Maire délégué du Puiset, NAOUR Christian, LIONNET-BADINIER Yvette, MALON François, POLISANO Brigitte, CHENU Isabelle, DUPIN Jean-Marie, Adjoints, AGUDO Claudine, LETHROSNE Hervé, LEGENDRE Bertrand, RICHER Bruno, LETHROSNE Christophe, MORGEAT Jocelin, MUSTO Florence, BLANCHARD Séverine, LESAGE Laëtitia, CHAROUF Camal, NICOULLAUD-REIBELL Inès, formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Mmes et MM. HUCHET Daniel (pouvoir à MALON François), JEANSON Patricia, GOUACHE Jean-Michel (pouvoir à CHENU Isabelle), FLEUREAU Brigitte, LESAGE Caroline, DAVID Sébastien (pouvoir à BLANCHARD Séverine), BELLANGER Sabine, VANNIER Aurélien (pouvoir à LETHROSNE Christophe).

Mme NICOULLAUD-REIBELL Inès a été élue secrétaire.

POINTS SUPPLÉMENTAIRES À L'ORDRE DU JOUR :

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- approbation du compte rendu du conseil municipal du 19 décembre 2024 ;
- élagage 2025.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 décembre 2024

Le compte rendu de la réunion du 19 décembre 2024 est adopté l'unanimité.

FINANCES

Subvention du Département au titre du FDI (Fonds Départemental d'Investissement)

Subvention de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)

Subvention de la Région au titre du CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale).

Subvention de la Communauté de Communes Cœur de Beauce au titre du Fonds de Concours

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal les différents projets :

- équipements multisports : FDI 30 %, CRST 20 %, Fonds de Concours,
- piste cyclable entre Janville et Le Puiset : FDI 30 %,
- réalisation d'ouvrages de gestion des eaux pluviales rue du Grand Boël : FDI 30 %, DETR 20 %,
- vidéo surveillance : FDI 30 %, DETR 40 %,
- rénovation des logements 19 et 19 bis rue de la Madeleine : FDI 30 %, DETR 30 %, CRST.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve ces travaux ;
 - et sollicite :
 - . une subvention du Département au titre du Fonds Départemental d'Investissement (FDI),
 - . une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR),
 - . une subvention de la Région au titre au titre du CRST (Contrat Régional de Solidarité Territoriale),
 - . et une subvention de la Communauté de Communes Cœur de Beauce au titre du Fonds de Concours,
- pour les projets présentés.

ELAGAGE 2025

Madame Isabelle CHENU présente à l'assemblée les devis relatifs aux prestations d'élagage de la société ProPaysage 28360 MORANCEZ :

- commune déléguée du Puiset 5 271 € HT / 6 325 € TTC,
- commune déléguée de Janville 18 159 € HT / 21 790,80 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte les devis tels que présentés, pour un montant total de 23 430 € HT / 28 115,80 € TTC.
- et autorise Monsieur le Maire à les signer.



Le Maire,
Stéphane MAGUET